



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



REPUBLIC OF AUSTRIA
Parliament



13^e Sommet des présidentes de parlement

Rapport sur le Sommet, Vienne (Autriche), 6 septembre 2021



Copyright © Union Interparlementaire, novembre 2021
ISBN 978-92-9142-821-2

Couverture: participants au treizième Sommet des présidentes de parlement © UIP

Table des matières

Résumé analytique	3
Séance d'ouverture	5
Déclaration liminaire	6
Réunions-débats interactives	7
Volet 1 – Les femmes en période de pandémie: hommage aux héroïnes du quotidien	7
Observations liminaires de M ^{me} Hedy Fry, parlementaire canadienne et Représentante spéciale sur les questions de genre à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE	7
Débat sur la motion 1: « Dans un même domaine, les femmes travaillant aux avant-postes pendant la pandémie de COVID-19 se montrent plus efficaces que les hommes pour dispenser des soins et des services »	8
Débat sur la motion 2: « Le travail domestique des femmes doit être rémunéré à l'heure selon le salaire national minimum »	9
Débat sur la motion 3: « Actuellement, 60 pour cent des femmes ne sont pas couvertes par un type de protection sociale. D'ici 2030, des dispositifs de protection sociale sensibles au genre et universels seront mis à la disposition de tous »	10
Volet 2 – Le rôle des femmes dans la reprise post-pandémie: préserver les avancées et poursuivre la progression	11
Discours de M. Abdulla Shahid, Président élu de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies	11
Observations liminaires de M ^{me} Pramila Patten, Représentante spéciale des Nations Unies auprès du Secrétaire général, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, et Directrice exécutive par intérim d'ONU Femmes	11
Débat sur la motion 1: « Avec une volonté politique, la parité au parlement peut devenir une réalité mondiale d'ici 2030 »	12
Débat sur la motion 2: « Des lois, des politiques et des ressources en faveur de l'autonomisation économique des femmes contribueront à une reprise économique mondiale après la pandémie »	13
Débat sur la motion 3: « D'ici 2030, la violence faite aux femmes et aux filles, et des pratiques dangereuses comme les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, auront disparues »	14
Séance de clôture	15
Annexe	17

Le treizième Sommet des présidentes de parlement s'est tenu le 6 septembre 2021, à Vienne (Autriche), sur le thème Les femmes au cœur de l'action: de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre. Vingt-six des plus éminentes femmes parlementaires dans le monde ont participé à ce Sommet, qui était organisé par l'Union interparlementaire (UIP) en partenariat avec le Parlement autrichien et les Nations Unies. La liste complète des participants se trouve à la [page de l'événement](#) sur le site de l'UIP.

Le Comité préparatoire de ce Sommet, composé de manière paritaire d'hommes et de femmes issus de tous les Groupes géopolitiques de l'UIP, s'est chargé des préparatifs de fond. Il a ainsi choisi le thème et les sous-thèmes du Sommet, identifié les motions et rédigé les notes d'orientation pour les réunions-débats.

Le Sommet s'est déroulé en deux volets : en ligne les 17 et 18 août 2020, et en présentiel le 6 septembre 2021. Le Sommet en présentiel a précédé la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est aussi tenue en présentiel, également à Vienne les 7 et 8 septembre 2021. Les conclusions du Sommet ont contribué aux travaux de la Conférence mondiale des présidents de parlement. Les thèmes de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes et des filles ont ainsi été placés au rang de priorités pour tous les parlements.

Résumé analytique

Le 6 septembre 2021, les plus éminentes femmes parlementaires dans le monde se sont réunies à Vienne, lors du treizième Sommet des présidentes de parlement, qui était organisé par l'Union interparlementaire, le Parlement autrichien et les Nations Unies. Ce Sommet s'est tenu à l'occasion de la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement. Vingt-six présidentes de parlement ont assisté à ce qui constituait, pour nombre de participantes, un premier rendez-vous mondial en présentiel depuis presque deux ans.

Le thème de ce Sommet était *Les femmes au cœur de l'action: de la lutte contre la pandémie à la sauvegarde des acquis durant une reprise tenant compte de la dimension de genre*. Les présidentes de parlement ont débattu du rôle central occupé par les femmes au cours de la pandémie et de la manière dont la reprise post-pandémie pourrait faire avancer l'égalité hommes-femmes.

Le ralentissement économique provoqué par la pandémie a aggravé, de bien des façons, les inégalités existantes. Généralement, les femmes gagnent moins et occupent des emplois plus précaires que les hommes. Étant donné la baisse de l'activité économique, elles sont particulièrement vulnérables aux licenciements et à la perte des moyens de subsistance. Au cours du premier mois de pandémie, les employés du secteur informel dans le monde ont perdu en moyenne 60 pour cent de leurs revenus. Les secteurs féminisés ont été parmi les plus durement touchés, notamment le commerce de détail, l'industrie cosmétique et l'hôtellerie. Les femmes ont également un accès plus limité à la terre et au capital, ce qui leur complique la tâche pour rebondir et relancer leurs activités.

Aux avant-postes face à la pandémie, les femmes représentent 70 pour cent du personnel des secteurs de la santé et des services sociaux dans le monde. Elles travaillent le plus souvent en première ligne comme professionnelles de la santé, par exemple en tant qu'infirmières, sages-femmes ou prestataires de soins à l'échelon local. Ces professionnelles sacrifient leur santé pour la sécurité de la société.

En outre, la pandémie a accru le travail domestique, lequel incombe de manière disproportionnée aux femmes. Elles assurent 2,6 fois plus de travaux de ce type que les hommes. En majorité, ces travaux ne sont pas payés et donc même si leur charge de travail augmente, leur rémunération ne change pas.

Le Sommet a débattu de ces développements, constatant le rôle des femmes dans la réponse à la pandémie et traçant la voie à suivre en vue de renforcer l'égalité hommes-femmes dans le cadre des efforts de reprise après la crise de COVID-19.

Le Sommet s'est articulé autour de deux volets principaux. Le premier volet *Les femmes en période de pandémie: hommage aux héroïnes du quotidien* a été consacré à des débats interactifs centrés sur les femmes dans le secteur de la santé, les travaux de soins non rémunérés assurés par les femmes et l'impossibilité de ces dernières d'accéder à la protection sociale. Les présidentes ont conjointement fait le constat que, si les femmes représentent la majorité du personnel du secteur de la santé et qu'elles se trouvent en première ligne, elles occupent le plus souvent les emplois les moins bien rémunérés et sont peu représentées dans les postes de direction de ce secteur. Il est donc urgent d'encourager et de soutenir la représentation des femmes dans toutes les sphères publiques et privées des fonctions dirigeantes.

De plus, les présidentes ont débattu de la nécessité de valoriser et re-répartir le travail domestique non rémunéré qui accable de nombreux ménages. Bien qu'il soit essentiel de soutenir financièrement et d'indemniser le travail domestique, il faut également mettre en place des incitations fortes pour que les femmes intègrent le marché du travail. Les présidentes

sont convenues du fait qu'il ne fallait pas considérer le travail domestique comme de la seule responsabilité des femmes, mais qu'il devait être équitablement partagé entre les hommes et les femmes.

Elles ont également débattu de la nécessité de mécanismes de protection sociale sensibles au genre et universels. De nombreuses participantes ont estimé qu'il n'y avait pas de plus grande discrimination que l'exclusion des plans de retraite et de la sécurité sociale. Actuellement, 60 pour cent des femmes dans le monde ne sont pas couvertes par un type de protection sociale. La protection sociale fait partie intégrante du débat sur la croissance économique et l'égalité des sexes. C'est pourquoi les politiques de protection sociale doivent être amendées afin de bénéficier équitablement aux hommes et aux femmes.

Le second volet *Le rôle des femmes dans la reprise post-pandémie : préserver les avancées et poursuivre la progression* a permis d'organiser des débats interactifs sur la reprise après la pandémie de COVID-19, en privilégiant les thèmes de la parité hommes-femmes, de l'évolution de l'autonomisation économique des femmes et de l'éradication de la violence sexiste.

La parité hommes-femmes dans les parlements est une étape cruciale pour que les sociétés post-pandémie évoluent favorablement en matière d'inégalités de genre. Une plus grande place doit être accordée dans les parlements à la situation quotidienne des femmes et des filles afin d'élaborer des politiques inclusives répondant au fait que la question de l'égalité des sexes n'a pas évolué pendant la pandémie, par exemple des suites du manque de protection économique des femmes actives ou de l'augmentation de la violence sexiste.

Les participantes ont fait le constat que l'égalité sur le lieu de travail était conditionnée par l'égalité à la maison. L'écart des rémunérations hommes-femmes est la somme de différents facteurs, dont l'un correspond aux attentes culturelles en matière de comportement au foyer. Même dans les situations où la femme et l'homme travaillent tous deux à plein temps, c'est la femme qui, bien souvent, passe le plus de temps à s'occuper des enfants ou à assurer les tâches ménagères. Cet état de fait influe sur les chances d'une femme d'obtenir une promotion et il fait donc diverger les potentiels de revenus de l'homme et de la femme. Des politiques doivent par conséquent être mises en place pour inciter les femmes et les hommes à partager le fardeau, par exemple par le biais de congés parentaux rémunérés et de pensions alimentaires.

Étant donné les immenses défis en matière de violence faite aux femmes et aux enfants, qui sont apparus pendant la pandémie de COVID-19, les présidentes doivent redoubler d'efforts pour éradiquer ce problème. Les présidentes sont convenues que sans changement économique et culturel drastique, les femmes continueraient de souffrir. Les violences à l'encontre des femmes et des enfants dépendent fortement de facteurs sociaux et politiques, et c'est pourquoi les politiques doivent s'attaquer à leurs causes profondes, notamment en rendant autonomes les filles et en s'assurant qu'elles bénéficient d'une égalité d'accès à l'éducation.

Les présidentes de parlement sont convenues de la nécessité d'une transformation de l'économie et de la société selon une approche féministe. La crise de COVID-19 est une opportunité pour ce type de transformation et c'est un message clair sur ce qui doit changer. Il incombe aux parlementaires de conduire cette transformation féministe afin de garantir une affectation juste des ressources et une égalité des chances. Les conclusions du treizième Sommet des présidentes de parlement ont confirmé que ces dernières étaient très désireuses de montrer la voie.

Séance d'ouverture

Des discours d'ouverture ont été prononcés par M^{me} Tone Wilhelmsen Trøen, Présidente du Sommet et du Parlement norvégien, M. Wolfgang Sobotka, Président du Conseil national d'Autriche, et M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP¹.

M^{me} T. Wilhelmsen Trøen (Présidente du Sommet et du Parlement norvégien) a ouvert la séance en soulignant que les présidentes, étant donné leur importante fonction au parlement, devaient s'efforcer de rendre leur institution sensible au genre en créant un environnement propice, pour tous. Des mesures devaient être prévues en vue d'uniformiser les règles, d'ouvrir la politique à des femmes aux parcours divers et de lever les obstacles entravant ou limitant l'égalité des sexes, notamment les discriminations basées sur le genre, le sexisme et le harcèlement. Aucun plan de reprise ne saurait aboutir sans aller de pair avec un processus d'égalité hommes-femmes. C'était une condition préalable pour répondre correctement aux exigences d'une société en pleine transformation. Des institutions politiques plus efficaces, efficientes et légitimes, capables de résister aux futures crises, devaient donc être créées.

M. W. Sobotka (Président du Conseil national d'Autriche) a indiqué que la pandémie n'était pas encore terminée, que ses conséquences se feraient sentir à long terme et qu'elle resterait encore longtemps à l'ordre du jour des parlements. Ces derniers devaient non seulement répondre aux effets sociaux et économiques de la pandémie, mais également à son impact politique. Les enseignements de cette crise étaient positifs et négatifs, mais il restait encore bien des leçons à tirer. Le fait qu'un vaccin ait été si rapidement développé avait certainement été très positif. Cette prouesse et la distribution des vaccins avaient été possibles grâce à des efforts mondiaux. La communauté internationale avait pu agir de concert. C'était ainsi que les problèmes futurs devaient être affrontés et cela montrait que le dialogue interparlementaire, celui entre les parlementaires, était indispensable.

M. D. Pacheco (Président de l'UIP) a déclaré que les parlements devaient maintenant montrer qu'ils pouvaient faire bouger les lignes. Les présidents devaient mobiliser les parlements en faveur de politiques concrètes pour un changement pérenne. Des lois garantissant un accès universel à la protection des enfants devaient être votées afin que les femmes puissent entrer sur le marché du travail. Il fallait investir dans l'économie des soins et des lois devaient être élaborées afin d'indemniser de manière juste le travail domestique. La sécurité sociale universelle, des dispositifs de protection et des prestations liées à l'emploi pour tous les travailleurs, surtout dans le secteur informel où les femmes sont en majorité, devaient être mis en œuvre. L'intervenant demande aux présidents et aux parlementaires de se montrer audacieux et de faire passer la volonté politique à la vitesse supérieure en œuvrant en faveur de l'égalité des sexes dans les parlements et pour des sociétés post-pandémiques plus fortes et équitables.



De gauche à droite :
M^{me} T. Wilhelmsen Trøen,
M. W. Sobotka,
M. M. Chungong (Secrétaire
général de l'UIP) et
M. D. Pacheco (Président
de l'UIP). © UIP

¹ Les textes intégraux des discours d'ouverture se trouvent sur la page [Treizième Sommet des présidentes de parlement 2021](#) du site web de l'UIP.

Déclaration liminaire

Dans sa déclaration liminaire, **M^{me} G. Fathy Ismail Waly** (Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne) a souligné qu'il était essentiel de se réunir pour parler d'égalité des sexes². Comme elle l'avait constaté, si la représentation des femmes au parlement avait atteint des niveaux historiques, il restait beaucoup à faire en matière d'accès des femmes aux fonctions dirigeantes dans tous les domaines.

De gauche à droite :
M^{me} G. Fathy Ismail Waly,
M. D. Pacheco,
M^{me} T. Wilhelmsen Trøen,
M. M. Chungong,
M. W. Sobotka se tenant
devant le pupitre. © UIP



Les progrès pour l'Objectif 5 de développement durable s'étaient arrêtés en raison de la pandémie. Les femmes, soit la majorité du secteur informel et pour lesquelles il n'y avait pas de protection sociale, souffraient davantage d'exclusion et étaient vulnérables à l'exploitation ou au chômage. La pandémie de COVID-19 avait aggravé les inégalités, surtout en matière d'écart entre hommes et femmes et de pauvreté. Cela était évident pour l'accès mondial aux vaccins et l'accroissement de la violence à l'encontre des femmes et des enfants.

M^{me} Waly a instamment demandé aux présidentes d'agir sur quatre fronts. Premièrement, pour faire progresser l'autonomisation et l'éducation des filles afin d'accroître le nombre de dirigeantes dans le monde. L'accès à l'éducation était difficile dans de nombreux pays, d'autant plus avec la pandémie. Onze millions de filles pourraient ne pas reprendre leurs études en raison de la désorganisation provoquée par la crise.

Deuxièmement, les présidentes de parlement devaient répondre à la violence sexiste. En faisant évoluer les lois protégeant les femmes et leur conférant une autonomie sur le lieu de travail, les parlements pouvaient créer des économies et des sociétés meilleures. À cette fin, il fallait renforcer les partenariats au sein de la communauté internationale.

Troisièmement, les parlementaires jouaient un rôle dans la lutte contre la corruption et donc dans la mise en œuvre de lois et de services équitables. Enfin, les femmes étaient plus fortes quand elles collaboraient. La réussite de chaque femme devait représenter une motivation pour toutes. Il fallait absolument que davantage de femmes aident d'autres femmes au sein des parlements et, c'était encore plus nécessaire, que plus de femmes aident des femmes *entre* les parlements.

En conclusion, M^{me} Waly a réaffirmé que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles devaient figurer à l'ordre du jour de tous les parlements. Si ces deux dernières années avaient donné lieu à des tragédies épouvantables, la pandémie avait également montré que les femmes étaient capables de montrer la voie. Priant instamment les présidentes de parlement de prendre en charge l'évolution de la société, l'intervenante a déclaré : "Nous avons besoin des présidentes de parlement et des femmes parlementaires, nous avons absolument besoin de vous".

² Le texte intégral du discours de M^{me} Waly se trouve sur la page [Treizième Sommet des présidentes de parlement 2021](#) du site web de l'UIP.

Réunions-débats interactives

Les deux réunions-débats interactives ont suivi un format innovant, s'inspirant des débats qui ont eu lieu à Doha, afin de stimuler les échanges entre les présidentes de parlement. À Doha, les débats ont consisté à s'intéresser à des motions controversées, trois pour chaque volet, certaines participantes s'exprimant pour et d'autres contre ces motions.

La liste des motions débattues avait été donnée à l'avance et les présidentes ont indiqué, avant le Sommet, celles auxquelles elles souhaitaient contribuer. Avant les débats, des observations liminaires ont été faites par des invités de marque, qui ont proposé un cadre pour ces discussions. Les séances ont été modérées par **M^{me} Christine Muttonen**, experte internationale et associée gérante de Central East Connect.

Volet 1 – Les femmes en période de pandémie: hommage aux héroïnes du quotidien

Le but de ce premier volet était de dresser un bilan, de saluer les femmes de tous horizons ayant joué un rôle dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et de leur rendre hommage.

Observations liminaires de M^{me} Hedy Fry, parlementaire canadienne et Représentante spéciale sur les questions de genre à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (message vidéo)

M^{me} H. Fry (Canada) a expliqué comment les femmes, qui représentaient 70 pour cent du secteur de la santé en tant que personnels soignants, docteurs, infirmières et thérapeutes, avaient permis à la société de continuer de fonctionner pendant la pandémie, tout en mettant leur propre santé en jeu. Elle a invité les participantes à rendre hommage à ces héroïnes anonymes, mais également à faire valoir que celles-ci restaient à l'écart des postes décisionnaires dans ce secteur. Les femmes avaient porté le poids des travaux de soins non rémunérés, qui se sont accumulés, et elles étaient également moins susceptibles que les hommes de retrouver une activité lorsqu'elles venaient des secteurs de services affectés par la pandémie.

Il fallait également rendre hommage aux femmes décisionnaires, au sein et hors du parlement. Les femmes occupant des postes de pouvoir ainsi que les femmes journalistes avaient permis d'accroître la diversité des perspectives dans la société. Ces postes étaient cependant devenus précaires en raison de la haine et de la violence que subissaient les femmes. Il était essentiel que les présidentes comprennent l'importance du rôle des femmes dans les postes de pouvoir et comment il était possible de les accompagner au mieux.

M^{me} Fry a demandé aux présidentes de parlement de saluer, dans leurs décisions, les opinions de toutes les femmes, notamment celles des personnes âgées et des réfugiées, et de prendre acte de l'intersectionnalité des femmes qui avaient lutté contre toutes sortes de difficultés. Il était essentiel que les gouvernements recueillent des données ventilées en fonction du sexe et sensibles au genre reflétant la manière dont ces différents groupes avaient été affectés par la pandémie.

Débat sur la motion 1 : « Dans un même domaine, les femmes travaillant aux avant-postes pendant la pandémie de COVID-19 se montrent plus efficaces que les hommes pour dispenser des soins et des services »

Ce groupe comprenait M^{me} Claudia Ledesma Abdala de Zamora (Présidente provisoire du Sénat argentin), M^{me} Fawzia Zainal (Présidente du Conseil des représentants du Royaume de Bahreïn), M^{me} Puan Maharani (Présidente de la Chambre des représentants d'Indonésie) et M^{me} Stephanie D'Hose (Présidente du Sénat belge).

Des interventions ont été faites par : M^{me} Claudia Roth (Vice-Présidente du Bundestag allemand), M^{me} Lesia Vasylenko (parlementaire ukrainienne et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP), M^{me} Annita Demetriou (Présidente de la Chambre des représentants de Chypre), M^{me} Christine Razanamahaso (Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar) et M^{me} Margareta Cederfelt (Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)).

Dans le contexte de la réponse à la pandémie, nous constatons que 70 pour cent des personnels de santé sont des femmes. Les femmes sont en première ligne de la pandémie de COVID-19, ce qui montre la responsabilité cruciale qu'elles assument pour en limiter les effets. Des femmes scientifiques, docteurs, infirmières apportent des services de soins pendant la pandémie. Ce sont néanmoins les hommes qui prédominent dans les postes des professionnels de santé et il existe donc un écart important en matière de fonctions et de leadership selon les genres. Dans le secteur de la santé, les femmes occupent surtout des postes peu rémunérés, par exemple dans les soins infirmiers et les pharmacies.

Les présidentes qui étaient favorables à cette motion, par exemple **M^{me} C. Ledesma Abdala de Zamora** (Argentine) et **M^{me} F. Zainal** (Bahreïn), ont prôné une meilleure représentation des femmes dans tous les postes à responsabilité, notamment ceux du secteur de la santé. Il fallait également s'intéresser sérieusement à la représentation des femmes aux postes à responsabilité sur les plans national et international.

Les présidentes ont demandé de nouvelles lois en vue de limiter les discriminations qui s'accroissaient entre les genres, des groupes et des pays en raison de la pandémie. En outre, une évolution était nécessaire pour offrir un environnement propice aux femmes et aux filles afin qu'elles puissent s'épanouir et atteindre un meilleur statut dans la société. La garantie que les femmes et les hommes occupaient une place égale aux postes à responsabilité représentait une composante essentielle des efforts de reprise.

Par ailleurs, certaines présidentes partageaient une opinion différente sur la motion proposée. **M^{me} P. Maharani** (Indonésie) a souligné que la lutte contre la pandémie devait être assumée de manière équitable. La concurrence entre les hommes et les femmes n'était pas nécessaire dans le domaine médical. Il fallait plutôt rester unis et travailler ensemble sur une base collaborative et solidaire.

M^{me} S. D'Hose (Belgique) a mis en garde contre la perpétuation du cliché de la femme infirmière ou de celle chargée de la gestion de crise. Le débat n'était pas de savoir si les hommes



M^{me} F. Zainal, Présidente du Conseil des représentants du Royaume de Bahreïn. © UIP



De gauche à droite : M^{me} S. D'Hose, Présidente du Sénat belge et M^{me} E. Tillieux, Présidente de la Chambre des représentants belge. © UIP

ou les femmes étaient meilleurs pour certains emplois, mais sur la manière de réaliser au mieux l'égalité des sexes.

M^{me} A. Demetriou (Chypre) et **M^{me} L. Vasylenko** (Ukraine) ont souligné que les femmes étaient certes de véritables héroïnes dans la lutte contre la pandémie, mais que, malheureusement, elles en étaient aussi les plus grandes victimes. Le fait qu'il y avait plus de femmes en première ligne n'impliquait pas forcément qu'elles étaient faites pour cela. Au lieu de chercher à savoir si c'était les hommes ou les femmes qui étaient les plus efficaces en matière de soins, les parlementaires devaient se demander pourquoi les femmes occupaient ces postes peu rémunérés et précaires.

Les deux parties au débat sont convenues que, pour que les femmes accèdent aux postes décisionnaires, les présidentes devaient s'intéresser au renforcement de l'éducation. Les présidentes devaient également se montrer vigilantes, car, dans certains cas, la pandémie avait entraîné l'arrêt des études des filles pour s'occuper du travail domestique, et ces filles n'avaient toujours pas repris les cours.

Au-delà de l'égalité des chances, un consensus existait sur le concept de salaire égal pour un travail égal, qui devait être

assuré non seulement dans le secteur de la santé, mais aussi dans tous les secteurs de la société. Un autre point d'accord a porté sur le fait que les femmes devaient avoir un accès égal aux vaccins et aux soins de santé, surtout dans les pays en développement où cela n'était pas toujours le cas, même si les femmes représentaient une grande part du personnel de santé.



M^{me} L. Vasylenko, Parlementaire ukrainienne et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP. © UIP

Débat sur la motion 2: « Le travail domestique des femmes doit être rémunéré à l'heure selon le salaire national minimum »

Ce groupe comprenait M^{me} Inara Murniece (Présidente du Parlement de Lettonie).

Des interventions ont été faites par: M^{me} Meritxell Batet (Présidente du Congrès des députés espagnol), M^{me} Tone Wilhelmsen Trøen (Présidente du Sommet et du Parlement norvégien) et M^{me} Lady Mercedes Camones Soriano (première Vice Présidente du Congrès national du Pérou).

Le travail domestique reste considéré à la charge des femmes et il est largement non rémunéré. La deuxième motion a pour but de savoir si cela doit changer. Dans certains pays, il est entendu que tout le monde doit s'occuper du travail domestique, mais il existe un fossé entre les générations à cet égard, les couples jeunes étant plus conscients de cela. Certaines femmes ressentent aussi de la culpabilité du fait d'avoir un métier tout en étant mère.

Bien que les femmes travaillant dans le secteur de la santé risquent leur vie pour en sauver d'autres et que les enseignantes s'adaptent au numérique, davantage d'efforts doivent être faits pour promouvoir l'inclusion des femmes et leur acceptation dans les domaines professionnels. Les femmes parlementaires doivent axer leurs travaux sur les familles avec enfants, surtout pendant la pandémie. Dans ce contexte, **M^{me} I. Murniece** (Lettonie) a déclaré que, dans son pays, le Parlement avait décidé de relever le niveau de toutes les prestations relatives à la protection des enfants, en 2022, et de proposer une allocation unique en 2021 pour chaque enfant par famille.



M^{me} M. Batet, Présidente du Congrès des députés espagnol. © UIP

En sollicitant des prises de parole sur cette motion, **M^{me} M. Batet** (Espagne) a identifié deux niveaux de réflexion: tout d'abord le travail domestique devait être considéré comme un

“véritable” emploi et être rémunéré. Un autre important niveau était de faire avancer l'égalité en matière de travail domestique. Les hommes devaient s'occuper de ces tâches autant que les femmes. **M^{me} T. Wilhelmsen Trøen** (Norvège) s'est déclarée préoccupée par le fait qu'en affirmant cette motion cela forcerait encore plus de femmes à rester à la maison. Bien que le travail domestique soit important, il était tout aussi essentiel de promouvoir l'inclusion des femmes sur le marché du travail.

Bien qu'un soutien financier soit nécessaire pour le travail domestique, les hommes devaient être encouragés à assurer également ce type de travail. La discussion est revenue sur le fait que davantage de femmes parlementaires et décisionnaires devaient comprendre cette position. La parité hommes-femmes dans les postes dirigeants débouchera sur plus de politiques publiques valorisant le travail domestique et reconnaissant les droits des femmes.

Débat sur la motion 3: « Actuellement, 60 pour cent des femmes ne sont pas couvertes par un type de protection sociale. D'ici 2030, des dispositifs de protection sociale sensibles au genre et universels seront mis à la disposition de tous »

Ce groupe comprenait M^{me} Meritxell Batet (Présidente du Congrès des députés espagnol), M^{me} Lesia Vasylenko (parlementaire ukrainienne et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP) et M^{me} Borjana Krišto (Présidente de la Chambre des représentants de Bosnie-Herzégovine).

Des interventions ont été faites par: M^{me} Sahar Albazar (parlementaire égyptienne et Présidente du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP), M^{me} Fanny Carolina Salinas Fernández (Présidente du Parlement centraméricain (PARLACEN)) et M^{me} Claudia Ledesma Abdala de Zamora (Présidente provisoire du Sénat argentin).

La protection sociale est partie intégrante du débat sur la croissance économique et l'égalité des sexes. Dans ce contexte, **M^{me} M. Batet** (Espagne) a ouvert le débat en estimant qu'il n'existait pas de plus grande discrimination que l'exclusion des femmes des plans de retraite et de la sécurité sociale. Cela affectait en particulier des groupes vulnérables, comme les immigrées et les femmes âgées, et devait évoluer sous l'effet des cadres juridiques et politiques nationaux. **M^{me} B. Krišto** (Bosnie-Herzégovine) a ajouté que les dispositifs de protection sociale présentaient des déficiences et pouvaient s'avérer discriminatoires envers les femmes. Ces déficiences correspondaient au fait que les femmes occupaient des postes peu rémunérés et étaient largement sous-représentées dans le personnel dirigeant en raison d'un manque d'égalité des chances. Le changement devait passer par un accès plus équitable à l'éducation et au marché du travail, et par des actions d'amélioration de la protection sociale pour tous, grâce à des solutions législatives portant sur la sécurité sociale et le droit du travail.

M^{me} L. Vasylenko (Ukraine) a également constaté que les femmes étaient défavorisées quant à l'accès à la sécurité sociale. Toutefois, elle pensait que des politiques sociales destinées à améliorer le statut économique des femmes sans viser une transformation culturelle ne seraient pas pérennes. Il fallait plutôt un modèle d'égalité des sexes pouvant être réalisé par des politiques de protection sociale sensibles au genre et universelles. Il était essentiel d'examiner de près les attentes de nos sociétés sur les rôles des hommes et des femmes, et la manière dont ces attentes influent par exemple sur l'écart des rémunérations hommes-femmes. L'écart des rémunérations



M^{me} J. Nunu Kumba, Présidente de l'Assemblée nationale législative de la transition du Soudan du Sud. © UIP

était la somme de différents facteurs, dont l'un correspondait aux attentes culturelles en matière de comportement au foyer. Les femmes étaient forcées de devenir femmes au foyer. Des recherches avaient montré que même dans les situations où la femme et l'homme travaillaient tous deux à plein temps, c'est la femme qui, bien souvent, passait le plus de temps à s'occuper des enfants ou à assurer les tâches ménagères. Cet état de fait influait sur les chances des femmes à obtenir une promotion et il faisait donc diverger les potentiels de revenus de l'homme et de la femme. Il n'était pas possible de réaliser l'égalité hommes-femmes sur le lieu de travail sans cette même égalité au foyer.

Volet 2 – Le rôle des femmes dans la reprise post-pandémie: préserver les avancées et poursuivre la progression

Le second volet a porté sur l'identification des méthodes et moyens de préservation et de consolidation des avancées en faveur des femmes, et la poursuite des progrès par le biais

de mesures de reprise post-pandémie sensibles au genre, ne laissant aucune femme ou fille de côté.

Discours de M. Abdulla Shahid, Président élu de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Se félicitant du thème du Sommet, M. A. Shahid a indiqué qu'au pire de la pandémie, c'était les femmes, dans les domaines médicaux comme politiques, qui avaient contribué à la gestion de la crise. La société a toutefois continué de nier les droits inhérents des femmes, bien qu'il soit grand temps que les femmes soient entendues. Le changement devait maintenant commencer, car la société devait beaucoup évoluer pour réaliser la parité.

Au sein des Nations Unies, l'égalité des sexes était un thème majeur faisant partie de son mandat de Président de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pour optimiser les travaux dans ce domaine, le Groupe consultatif sur l'égalité des genres, créé par son prédécesseur turc, M. Volkan Bozkir, était essentiel. M. Shahid a fait valoir qu'il ne participerait à des réunions que si la parité était assurée.

M. Shahid a souligné que même à l'ONU, sur 76 Présidents de l'Assemblée générale des Nations Unies, quatre seulement étaient des femmes. La société devait en faire plus pour tenir les promesses du Programme d'action de Beijing. Les parlementaires, en particulier, devaient utiliser leur pouvoir et voter des amendements en vue d'éliminer les obstacles à l'autonomisation des femmes.

En conclusion, M. Shahid a demandé aux hommes comme lui, qui ont bénéficié de systèmes patriarcaux, de prendre les mesures nécessaires pour rendre les femmes autonomes, car l'égalité des sexes constituait une priorité.

Observations liminaires de M^{me} Pramila Patten, Représentante spéciale des Nations Unies auprès du Secrétaire général, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, et Directrice exécutive par intérim d'ONU Femmes

En référence au thème du Sommet, M^{me} P. Patten a souligné que la pandémie de COVID-19 avait soulevé diverses préoccupations de sécurité spécifiques au genre. Les violences sexuelles commises en période de conflit n'avaient pas diminué pendant la pandémie. Cette dernière ayant provoqué un déclin global de la portée des actions humanitaires, les populations déplacées étaient exposées à un risque accru de violence sexuelle et de traite, ainsi qu'au mariage des enfants et à la prostitution de survie. De plus, le harcèlement sexuel des femmes et des professionnelles de santé avait été documenté pendant la pandémie.



M^{me} P. Patten, Représentante spéciale des Nations Unies auprès du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. © UIP

Après la pandémie, M^{me} Patten a donc appelé les participantes à redoubler d'efforts pour répondre aux causes profondes de la violence sexiste. Les femmes parlementaires devaient jouer un rôle central dans cette réponse. L'intervenante avait trois recommandations à l'attention des législateurs: adopter une législation globale pénalisant toutes les formes de violences

sexuelles, voter des lois de protection des témoins adaptées aux survivants et une protection juridique pour les enfants nés des suites de viols liés à des conflits, et protéger les témoins et les défenseurs des droits de l'homme par le biais de la loi.

Pour traiter les causes profondes des inégalités hommes-femmes, les pays devaient coopérer et la communauté internationale devait élaborer des stratégies de reprise post-pandémie sensibles au genre. En juin 2020, le Bureau de la Représentante spéciale des Nations Unies auprès du Secrétaire général, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, a proposé un [Accord-cadre](#)

[de coopération](#) pour sensibiliser les parlements nationaux aux violences sexuelles dans les situations de conflits armés, en particulier à l'encontre des femmes et des filles, mais aussi à l'égard des hommes et des garçons, et pour encourager la prévention des violences sexuelles en temps de conflit et la réponse à celles-ci. Elle a invité tous les membres de l'UIP à participer à la réalisation de cet Accord-cadre.

Débat sur la motion 1: « Avec une volonté politique, la parité au parlement peut devenir une réalité mondiale d'ici 2030 »

Ce groupe comprenait M^{me} Esperança Laurinda Francisco Nheuane Bias (Présidente de l'Assemblée de la République du Mozambique), M^{me} Beatriz Argimón (Présidente de l'Assemblée générale et du Sénat d'Uruguay) et M^{me} Eliane Tillieux (Présidente de la Chambre des représentants belge).

Des interventions ont été faites par: M^{me} Claudia Roth (Vice-Présidente du Bundestag allemand), M^{me} Mukaddes Nalbant (quatrième Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de Bulgarie) et M^{me} Fawzia Zainal (Présidente du Conseil des représentants du Royaume de Bahreïn).

La parité en politique est une composante nécessaire pour réaliser l'égalité hommes-femmes. **M^{me} E. Bias** (Mozambique) a précisé que, pour garantir le droit des femmes et des filles à accéder à l'éducation et aux soins de santé, il fallait commencer par mettre en place des plates-formes d'accès au pouvoir et aux processus décisionnels. Les perspectives politiques étaient assurément différentes quand les femmes occupaient des postes décisionnels. La qualité de la législation s'améliorait avec la contribution des femmes. Quand davantage de femmes siégeaient au parlement, cela se traduisait par une législation plus orientée vers l'égalité en matière d'emploi, l'égalité des droits de propriété et de possession, des mécanismes plus robustes de budgétisation sensible au genre, et la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles. Il s'agissait également d'un aspect central de la démocratie. Cette dernière impliquait des avancées en matière de place des femmes sur le plan législatif, thème auquel les femmes politiques présentes étaient sensibles.

M^{me} B. Argimón (Uruguay) a expliqué comment les lois sur les quotas avaient permis, dans de nombreux pays, d'atteindre le nombre de femmes parlementaires siégeant actuellement. Les progrès étaient toutefois lents. La question était de savoir si,

au vingt-et-unième siècle, un autre outil, centré sur la qualité de la démocratie, pouvait servir à faire évoluer la parité en politique. Dans certains cas, la législation était plutôt orientée vers l'élimination des stéréotypes sur les femmes occupant des postes à responsabilité. Dans d'autres, il fallait procéder à des changements internes afin de créer un environnement propice à la pleine participation des femmes en tant que dirigeantes et d'éliminer les obstacles s'opposant à la prise de fonction des femmes comme dirigeantes.

M^{me} E. Tillieux (Belgique) a ajouté que cela incluait des campagnes de sensibilisation afin d'éliminer les stéréotypes sexistes ainsi que des politiques d'éducation ciblant la violence à l'égard des femmes.

M^{me} C. Roth (Allemagne) a conclu cette motion en constatant qu'il était important, mais rare, que des femmes occupent la fonction de présidente. Elles devaient donc utiliser ce poste pour donner de l'espoir aux femmes et aux filles, et montrer aux gens qu'un autre type de leadership était possible. En outre, elles devaient également s'en servir pour faire adopter des lois et des politiques fortes permettant de faire progresser l'égalité des sexes dans leur pays.

Débat sur la motion 2: « Des lois, des politiques et des ressources en faveur de l'autonomisation économique des femmes contribueront à une reprise économique mondiale après la pandémie »

Ce groupe comprenait M^{me} Akiko Santo (Présidente de la Chambre des conseillers du Japon), M^{me} Galina Karelova (Vice-Présidente du Conseil de la Fédération de Russie), M^{me} Sahiba Gafarova (Présidente de l'Assemblée nationale d'Azerbaïdjan), M^{me} Fanny Carolina Salinas Fernández (Présidente du Parlement centraméricain (PARLACEN)), M^{me} Anita Demetriou (Présidente de la Chambre des représentants de Chypre) et M^{me} Claudia Roth (Vice-Présidente du Bundestag allemand).

Dans de nombreux pays pendant la pandémie, les secteurs employant des femmes ont été durement touchés par le ralentissement économique. **M^{me} A. Santo** (Japon) a précisé qu'au Japon davantage de femmes que d'hommes avaient été licenciées, surtout dans les secteurs des produits alimentaires et des boissons, de l'hôtellerie et de la restauration, et de la gestion. Des politiques avaient été appliquées pour améliorer la formation professionnelle des parents célibataires, par exemple, grâce à des cours sur les compétences numériques. **M^{me} G. Karelova** (Russie) a ajouté que, dans son pays, les femmes entrepreneurs et celles propriétaires de petites entreprises avaient également bénéficié d'une aide spéciale au cours de la pandémie. **M^{me} S. Gafarova** (Azerbaïdjan) a indiqué qu'il fallait mettre tout particulièrement l'accent sur les femmes déplacées et leur situation économique après la pandémie. En outre, **M^{me} A. Demetriou** (Chypre) a souligné qu'en Afghanistan, en plus des effets de la pandémie, les femmes et les filles risquaient de perdre leurs droits et leurs libertés. En tant que législateurs, il était maintenant essentiel d'agir et



M^{me} A. Santo, Présidente de la Chambre des conseillers du Japon. © UIP

de faire pression pour que l'autonomisation économique des femmes soit un élément clé des plans de reprise nationaux. De plus, pendant la pandémie, les femmes avaient subi davantage de menaces pour leur sécurité et cela a pu conduire à une augmentation des taux de pauvreté.

M^{me} F.C. Salinas Fernández (PARLACEN) a également estimé qu'il fallait intégrer la dimension du genre aux politiques macro-économiques. L'éducation et l'entrepreneuriat étaient d'égale importance. Toutefois, **M^{me} C. Roth** (Allemagne) a déclaré que s'attacher à des changements mineurs tout en conservant un système pré-Covid injuste n'était pas suffisant. Ce qu'il fallait c'était une transformation de l'économie selon une optique féministe. La crise de COVID-19 représentait une opportunité de transformation et envoyait un message clair sur ce qui devait changer. Il incombait aux femmes parlementaires de conduire cette transformation féministe du système mondial en vue de garantir une affectation juste des ressources et une égalité des chances dans l'économie.



M^{me} A. Demetriou, Présidente de la Chambre des représentants de Chypre. © UIP

Débat sur la motion 3: « D'ici 2030, la violence faite aux femmes et aux filles, et des pratiques dangereuses comme les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, auront disparues »

Ce groupe comprenait M^{me} Shirin Sharmin Chaudhury (Présidente du Parlement du Bangladesh), M^{me} Mabel M. Chinomona (Présidente du Sénat du Zimbabwe) et M^{me} Margareta Cederfelt (Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)).

L'objectif d'éliminer la violence à l'encontre des femmes et des filles, ainsi que les pratiques dangereuses comme les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants, bien qu'urgent et important, pourrait ne pas être réalisable d'ici 2030. **M^{me} S. Sharmin Chaudhury** (Bangladesh) a estimé que, pour des changements significatifs dans ce domaine sur le plan mondial, la représentation des femmes dans tous les secteurs,

publics comme privés, devait s'accroître. L'autonomisation politique des femmes était étroitement liée à l'éradication de la violence et des pratiques dangereuses à l'encontre de celles-ci, et il fallait donc éliminer ces deux aspects. Pour ce faire, les filles devaient acquérir leur autonomie à un jeune âge et bénéficier d'une éducation de qualité.



M^{me} S. Sharmin Chaudhury, Présidente du Parlement du Bangladesh. © UIP



M^{me} M.M. Chinomona, Présidente du Sénat du Zimbabwe. © UIP

Étant donné les immenses défis en matière de violence faite aux femmes et aux enfants, qui sont apparus pendant la pandémie de COVID-19, les présidentes doivent redoubler d'efforts pour éradiquer ce problème. Dans bien des cas, sans changement économique et culturel drastique, les femmes continueront de souffrir. La violence à l'encontre des femmes et des enfants est profondément enracinée dans des facteurs politiques et sociaux. Le mariage des enfants est également lié à des facteurs culturels et économiques bien ancrés.

M^{me} M. Cederfelt (OSCE) a fait valoir que pour en finir avec le mariage précoce dans le monde, il fallait s'intéresser au progrès économique des femmes. L'absence de revenu était fortement liée au nombre de mariages précoces.

M^{me} M.M. Chinomona (Zimbabwe) s'est exprimée sur les trois principaux obstacles à l'éradication de la violence contre les femmes : le manque de financement, l'illettrisme et le fardeau des tâches ménagères non rémunérées. Les partis politiques restant largement patriarcaux, trouver des financements pour éradiquer la violence faite aux femmes et aux filles était une tâche difficile. De plus, l'absence de progrès économique en raison de l'illettrisme et le fardeau des tâches ménagères non rémunérées étaient liés à la question du mariage précoce. Les présidentes de parlement devaient montrer la voie en encourageant des changements culturels et économiques qui entraîneraient d'importantes évolutions en matière de violence contre les femmes et les filles.

En ce qui concerne les solutions permettant aux femmes de réaliser l'égalité sur le lieu de travail et au foyer,

M^{me} C. Ledesma Abdala de Zamora (Argentine) a précisé qu'une loi de son pays prévoyait que les femmes terminent leur carrière et prennent une retraite anticipée en fonction du nombre d'enfants qu'elles ont eus. Elles pouvaient également prendre une retraite anticipée si leurs enfants étaient handicapés.

M^{me} S. Albazar (Égypte) a signalé qu'en plus de la protection sociale, la santé mentale devait également être une priorité non seulement pour les femmes, mais aussi pour les enfants et les adolescents, car ceux-ci devaient faire face aux effets de la pandémie. Il s'agissait d'un point sur lequel les gouvernements et les institutions privées devaient travailler.

En conclusion, pour les participantes, s'il était nécessaire que les femmes s'appuient sur un soutien social fort sur le marché du travail, elles avaient également besoin d'un solide soutien au foyer. Des solutions équitables relatives aux travaux effectués au foyer étaient cruciales.

Séance de clôture

Cette séance a commencé par un message vidéo de **M^{me} Tanzilla Narbaeva**, Présidente du Sénat d'Ouzbékistan, qui a invité les présidentes au quatorzième Sommet des présidentes de parlement en 2022, en Ouzbékistan.



Message vidéo de
M^{me} T. Narbaeva, Présidente
du Sénat d'Ouzbékistan.
© UIP

Des discours de clôture ont été prononcés par M^{me} Tone Wilhelmsen Trøen, Présidente du Sommet et du Parlement norvégien, M. Harald Dossi, Secrétaire général du Conseil national d'Autriche, et M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP³.

M^{me} T. Wilhelmsen Trøen (Présidente du Sommet et du Parlement norvégien) a réaffirmé que la pandémie avait engendré de nouveaux défis, comme les inégalités dans le monde en matière de vaccins et d'accès aux soins médicaux. Toutefois, elle avait également suscité de nouvelles opportunités. Le débat avait montré que les femmes au pouvoir montraient la voie dans bien des domaines. Il avait également conforté l'opinion selon laquelle des politiques économiques et des réformes juridiques sensibles au genre, reconnaissant l'action unique des femmes, devaient faire partie intégrante de la reprise après la pandémie de COVID-19. Pour reconstruire en mieux, il fallait « reconstruire plus équitablement ».

M. H. Dossi (Secrétaire général du Conseil national d'Autriche) a déclaré que le rôle des femmes et des filles était très important et qu'il allait au-delà des défis posés par la pandémie, bien qu'il en soit partie intégrante. Si le genre n'était pas pris en compte, les inégalités actuelles se renforceraient et de nouvelles apparaîtraient. Les femmes représentaient une partie essentielle d'une structure pérenne de sécurité. Pour trouver des solutions sensibles au genre aux problèmes sociaux et économiques du monde, il fallait que l'ordre du jour parlementaire tienne compte de l'opinion des femmes occupant la plus haute fonction du parlement.

³ Les textes intégraux des discours de clôture se trouvent sur la page [Treizième Sommet des présidentes de parlement 2021](#) du site web de l'UIP.

M. M. Chungong (Secrétaire général de l'UIP) a mis en évidence les principales questions débattues au Sommet. Parmi celles-ci: les efforts pour garantir une reprise économique sensible au genre, une rémunération juste et une division égale du travail domestique entre les hommes et les femmes, la nécessité de mettre en place des dispositifs de protection sociale universels couvrant équitablement les hommes et les femmes. Sur le plan des politiques, des exemples de progrès réalisés dans de nombreux pays ont été indiqués, comme un soutien financier aux familles pour la protection de l'enfance en fonction du nombre d'enfants, la retraite anticipée pour les femmes ayant eu des enfants handicapés, les permanences téléphoniques sur la santé mentale qui aidaient les enfants et les adolescents à se relever de la pandémie, et, bien entendu, les politiques en faveur de la participation des femmes aux processus décisionnels, qui aboutissaient à l'amélioration de la qualité de la législation. En conclusion, le Secrétaire général a fait valoir qu'on ne pouvait douter du fait que, lorsque les femmes étaient véritablement impliquées dans les processus de décision et l'élaboration de la législation, des résultats plus efficaces étaient obtenus.

Annexe

Les documents suivants sont disponibles à la page:

www.ipu.org/fr/event/treizieme-sommet-des-presidentes-de-parlement-2021

Discours d'ouverture

M^{me} Tone Wilhelmsen Trøen,
Présidente du Parlement norvégien et Présidente du Sommet

M. Wolfgang Sobotka,
Président du Conseil national autrichien

M. Duarte Pacheco,
Président de l'Union interparlementaire

Discours de clôture

Observations spécifiques de M^{me} Tanzila Narbaeva, Présidente du Sénat d'Ouzbékistan, sur le quatorzième Sommet des présidentes de parlement

M^{me} Tone Wilhelmsen Trøen,
Présidente du Parlement norvégien et Présidente du Sommet

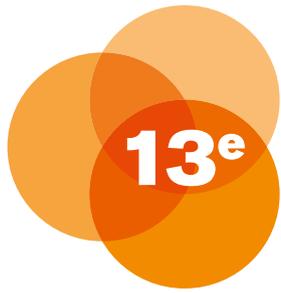
M. Harald Dossi,
Secrétaire général du Conseil national autrichien

M. Martin Chungong,
Secrétaire général de l'Union interparlementaire

Liste des membres du Comité préparatoire

Liste des participants

L'enregistrement du Sommet est également disponible [ici](#) (en anglais) et [ici](#) (dans la langue d'origine).



Web 2020 **Vienne 2021**

Sommet des présidentes de parlement

Les parlements pour la paix, les peuples et la planète #13SWSP



REPUBLIC OF AUSTRIA
Parlament



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

UN75
2020 AND BEYOND



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

 +41 22 919 41 50
 +41 22 919 41 60
 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex
Genève
www.ipu.org